

Le mensonge bolchevik LA MISÈRE de l'ouvrière russe

La misère, le chômage, contraignent la femme russe... La misère, le chômage, contraignent la femme russe... La misère, le chômage, contraignent la femme russe...

Pis que le bagne

Et la « Krasnaia Gazeta » de Moscou, écrit : « Cette situation a pour résultat des centaines d'avortements... »

« C'est pis que le bagne », déclarent ces malheureuses.

« Le « Troud » brosse un tableau non moins attristant de la vie des ouvrières dans les plantations du Nord du Caucase.

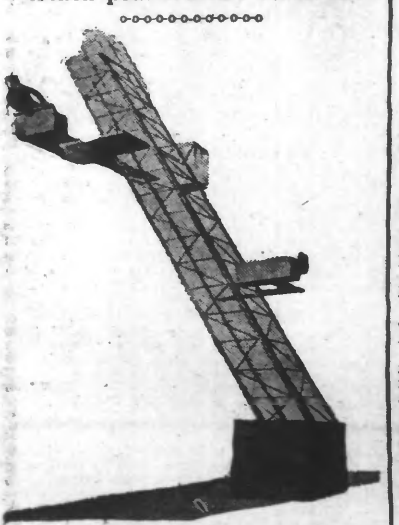
« Les conditions d'existence sont très pénibles. On couche le plus souvent sur la terre battue et il y a partout des fentes dans les parois de bois.

« Les ouvrières couchent par terre, au petit bonheur. Un planter leur avait fourni des lits, mais les autres se sont moqués de lui, et il les a fait enlever... »

Mariages « pour la saison »

Les mariages « pour la saison » sont très fréquents et comme il y a moins d'hommes que de femmes, chacun d'eux a plusieurs femmes provisoires.

Perchoir pour orateurs bolcheviks



Cette installation bizarre est une tribune d'orateurs en usage au Pays des Soviets.

EN QUATRIÈME PAGE. — Une œuvre d'avenir et d'esérance pour la classe ouvrière.

— La pénible situation des finances communales. — Notre Chronique : Le « Réveil Agricole » : Le pain trop cher ; Comment opèrent les spéculateurs ; Vers la dégradation obligatoire et la taxation des prix ; Echos et Informations.

POUR FAIRE DE LA SOIE

On mande de Berlin au « Daily Express » que des savants allemands auraient découvert un procédé pour tirer de la soie artificielle résistante de la carapace de certains coquillages, crustacés et insectes.

LE COMLOT CONTRE KEMAL

On mande de Londres que d'après un télégramme de Constantinople, l'opinion générale est que tous les chefs du complot contre Mustafa Kemal seront condamnés à mort et exécutés sans délai.

LA PROPAGANDE pour le règlement des Dommages de guerre

Un effort dans ce but s'est manifesté notamment dans l'arrondissement d'Avesnes et permet d'espérer des résultats

Il nous semble inutile de souligner ici l'importance de la cause des sinistrés, des petits sinistrés surtout. Nos lecteurs peuvent quasi journellement trouver dans notre journal des articles les concernant et ayant pour but de les soutenir de la façon la plus efficace.

Toutes les initiatives doivent être encouragées pour obtenir un abaissement favorable aux légitimes revendications de ceux qui ont le plus souffert de la guerre. A ce propos, il nous semble intéressant de montrer les grands efforts faits en ce qui concerne la propagande en vue d'obtenir le règlement des petits et moyens dommages de guerre. Un exemple vient d'être donné à ce sujet dans l'arrondissement d'Avesnes ; nul doute qu'il sera suivi.

Liste des premiers Bienfaiteurs de la propagande en vue d'obtenir le règlement intégral des petits et moyens sinistrés

- Anciens Combattants de Liessies... 50 » Anciens Combattants de Willies... 10 » M. Delbecq, Liessies... 5 » Anciens Combattants, Wargnies-le-Petit... 25 » Anciens Combattants Ecclésiastiques... 20 » Commune de Preux-au-Bois... 15 » Anciens Combattants Preux-au-Bois... 15 » Secours Mutuels Preux-au-Bois... 15 » Coopérative de Reconstruction de Preux-au-Bois... 20 » Souscription à Robertart par M. Gaurier... 120 » Anonyme à Solre-le-Château... 10 » M. L. Baugier, maire, Hon-Bergies... 20 » Le Conseil Municipal Vieux-Memil... 10 » La Fanfare Municipale de Felleries... 10 » M. Victor Dupuis, Solre-le-Château... 10 » Commune de Cerfontaine... 25 » Démobilisés de Sains-du-Nord... 38 10 » Commune de Forest... 20 » M. Leprohon, maire et M. Finard... 20 » Dimont, adjoint... 20 » Commune de Croix-Calvyau... 20 » Souscription à Dimechoux, sous les auspices de M. Euguin, maire... 115 »

L'appui du Président de la Chambre

Voici, d'autre part, le texte de la lettre adressée par la Présidence de la Chambre des députés, à M. Guinet, maire de Liessies, dont nous avons déjà souligné les interventions :

« M. le Maire et cher Collègue, « Par votre lettre du 10 mai, vous avez appelé mon attention sur la situation créée aux petits grânciers de dommages de guerre, et vous avez bien voulu me soumettre l'affiche placardée à ce sujet dans l'arrondissement d'Avesnes.

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre communication.

« Je prends bonne note des renseignements que vous me donnez et je ferai volontiers tout le possible en faveur des légitimes revendications des petits sinistrés de la guerre.

« Veuillez agréer, etc. « Pour le Président de la Chambre des députés : LE CHEF DU SERVICE CRÉTARIAT PARTICULIER ».

Vœu de cent-quarante maires de l'arrondissement d'Avesnes

Nous rappelons également que 140 maires de l'arrondissement d'Avesnes ont adopté, signé et revêtu de leur sceau, le vœu que voici :

« Que les indemnités de dommages de guerre, dues aux sinistrés non réglés antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 1926, notamment aux parents des soldats morts pour la France, aux veuves de guerre, aux anciens combattants, aux vieillards assistés, soient productives d'intérêts à 6 % l'an pour leur totalité ;

« Que capital et intérêts soient garantis contre toute nouvelle dévalorisation du franc.

« Que ces dommages soient exclusivement réglés en espèces dès que possible, par tel moyen qu'il appartiendra, les obligations aliénables et les prestations en nature étant portées en compte des sinistrés pour une somme trop différente de leur valeur vénale française immédiate.

« Qu'enfin, après huit ans d'attente, le rempli « préalable » ne soit plus exigé, cette obligation étant impossible ou désastreuse pour les pauvres gens.

« 12 février 1926 ». M. Léon PASQUAL, sénateur du Nord, a transmis ce vœu à M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Finances (Régions Libérées).

Le franc remonte

La livre à 168.90 hier, contre 175.15 samedi

Une sérieuse amélioration du cours du franc a été constatée hier, lundi, où la livre, le dollar et le franc belge ont été cotés :

A 10 h., 168.50, 34.64 et 1.015 ; à midi, 170.00, 34.95 et 1.005 ; à la clôture, 169.40, 34.78 et 1.005 ; à 17 h., (après bourse), 168.90, 34.72 et 1.0075, contre 175.15, 35.96 et 1.025 samedi.

Baisse de prix du sucre

A la Bourse de Commerce de Paris, le sucre a subi une baisse variant de 2 francs à 4 francs 50, suivant les époques de livraison, en raison de la détente des changes.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Assez beau ciel brumeux, quelques brumes ; vent Nord-Ouest 4 à 7 mètres à l'heure ; minimum 12°.

M. BRIAND veut former un Cabinet de Concentration républicaine

Il en terminerait aujourd'hui la constitution

Le Ministère probable

Table listing cabinet members: Présidence du Cons. et Aff. Etrang., Intérieur, Justice, Finances, Guerre, Marine, Instruction Publique, Travaux Publics, Commerce, Travail, Colonies, Pensions, Agriculture.

Sous-Secrétaires d'Etat

Table listing deputy ministers: Présidence du Conseil, Finances, Marine marchande, Aéronautique, Guerre, Régions Libérées, Enseignement technique, Haut commissaire à l'Habitation.

Une journée laborieuse

La journée d'hier, la septième de la crise, a été dominée par les pourparlers engagés entre M. Briand et M. Poincaré, aussi bien en raison de la personnalité de ce dernier que du portefeuille capital qui lui a été offert dès le matin par le président du Conseil.



M. DOUMER qui serait Ministre des Finances

Plusieurs entretiens ont eu lieu entre eux. En fin d'après-midi, M. Briand se rendait à l'Elysée pour mettre le Chef de l'Etat au courant de l'état des pourparlers ou peut-être pour le prier d'user de sa haute autorité afin de vaincre certaines résistances.

On disait, hier après-midi, au Sénat, que les hésitations de M. Poincaré provenaient moins des difficultés financières intérieures dont sa conversation avec les experts lui donna le tableau exact, que de l'opinion très arrêtée qu'il a sur la ratification des accords de Washington.

Enfin, pour tout noter, on se montrait quelque peu surpris de la convocation de M. Paul Doumer, encore qu'il ne régnât au Palais-Bourbon aucune fièvre, ainsi que le montrent les réunions « blanches » des groupes socialistes et radicaux socialistes.

Mais tout s'expliqua lorsque, vers 21 h., on apprit que M. Poincaré n'avait pas l'intention de se charger du redoutable portefeuille des Finances et qu'il se mettrait plutôt volontiers à l'ombre de celui de l'Instruction Publique.

Dans les milieux bien informés, on pense

UN INSTANTANÉ RÉUSSI



C'EST CETTE VUE D'UNE CHEMINÉE D'USINE QUI S'ÉCOULE. L'OPÉRATEUR PEUT SE VANTER D'AVOIR EU DE LA MANÈGE

LE SCANDALE de la Commission cantonale de Seclin

Les avocats lillois Adam et Santerne et l'architecte Willefer comparaitront aujourd'hui devant la Cour d'Appel de Douai

Comme nous l'avions annoncé, le scandale de la Commission Cantonale des Dommages de guerre de Seclin aura son dénouement devant la Première Chambre Civile de la Cour d'Appel de Douai, qui siégera en audience correctionnelle aujourd'hui 22 et demain 23 juin.

Les inculpés sont les anciens avocats Lillois Adam et Santerne, et l'architecte Willefer.

Voici les principaux points de l'inculpation qui pèsent sur ces trois personnes.

Un scandale qui éclate

Dans le courant du mois de novembre 1923 le Parquet de Lille était saisi par la Préfecture d'une plainte en escroquerie aux dommages de guerre, faux et usage de faux en écritures administratives déposée contre deux avocats du Barreau de Lille M. Adam, président d'une commission cantonale de Lille, demeurant rue Henri Kolb et M. Adam, président de la Commission cantonale de Seclin, domicilié rue Stappart, 13, à Lille.

Un scandale qui éclate

Ce fut à la Commission cantonale de Seclin que l'on s'aperçut que quelques choses d'anormal se passaient. M. Heuret, agent administratif, signala d'abord à M. Morain, alors Préfet du Nord, l'attitude bizarre de l'architecte Willefer, qui « tripataillait » des dossiers et se trouvait par là dans certains affaires, à la fois juge et partie.

M. Adam, président de la Commission, fut prié de faire cesser ce manège, mais les ordres donnés ne furent pas exécutés. M. Adam énergique et un expert fut chargé de s'occuper de l'affaire.

Après examen de certains dossiers dit de troisième catégorie, l'expert indiqua un rabais de 50 % de ce que voyait M. Adam fit subir aux dossiers primitivement « examinés » par M. Willefer, mais non encore revus, une majoration de 50 %.

Un signe qui prévenait M. BRIAND avec M. POINCARÉ à son entretiens cordiale.

Les consultations

M. BRIAND a conféré hier matin, au ministère des Affaires étrangères, avec M. POINCARÉ. Il s'est ensuite entretenu avec quelques-uns des membres du Cabinet démissionnaire, puis avec M. SOULIE, sénateur, président du groupe parlementaire du parti républicain socialiste.

On signale que l'entrevue de M. BRIAND avec M. POINCARÉ a été extrêmement cordiale.

M. Poincaré, qui avait déjà fait connaître, il y a quelques jours, que son concours était acquis à M. Briand, a confirmé qu'il se tenait entièrement à sa disposition. La rapide

13.000 dossiers furent saisis

Plusieurs perquisitions furent opérées, aux domiciles des inculpés et notamment à la Commission cantonale de Seclin que M. Adam présidait. Dans les nombreux dossiers qui passèrent entre les mains des policiers, furent saisis des lettres, des notes, des grânciers, des gratages et des majorations furent saisis.

Tous ces dossiers ont figuré dans des majorations variant de 50 à 100 % furent examinées par des contrôleurs du service financier des Régions Libérées.

A domicile de Willefer, des devis appartenant à des dossiers de sinistrés furent également saisis.

A l'Instruction

Ce fut d'abord M. Dorigny, juge d'Instruction, qui fut chargé de l'Instruction de cette affaire.

Devant les charges accablantes qui furent relevées contre les inculpés, le juge d'Instruction fit procéder à l'arrestation de l'avocat Adam et de l'architecte Willefer. Ceux-ci furent d'ailleurs remis en liberté provisoire quelques jours plus tard.

De son côté, le Conseil de l'Ordre des Avocats prononça la radiation d'Adam et de Sauterne, sur le tableau de l'Ordre des Avocats.

L'Instruction qui fut longue, discrète et difficile passa entre les mains de différents juges d'Instruction et c'est M. Richard, juge d'Instruction, qui a closuré les rapports et qui a transmis au Parquet général.

Les débats qui commenceront aujourd'hui, occuperont deux audiences.

Adam et Sauterne seront défendus par des avocats de la Cour d'Appel de Paris.

Willefer a pris comme défenseurs M. Escoffier et Dufour, du Barreau de Douai.

L'Etat sera représenté par M. De Lauwey, du Barreau de Lille, contre Willefer, qui a déposé des dossiers personnels.

Contre Adam et Sauterne, c'est M. Payen, de la Cour d'Appel de Paris, qui défendra les intérêts de l'Etat.

le 20ème Tour de France cycliste

Les « Anciens » prendront-ils leur revanche ?

Aujourd'hui, deuxième étape : Mulhouse - Metz (334 kilom.)

(DE NOTRE ENVOYE SPÉCIAL)

Mulhouse, 21 juin. — La première étape du grand tour, si captivante, si fertile en émotions imprévues, vient de se terminer en beauté.

Mulhouse, la vieille cité manufacturière alsacienne, si républicaine, si française, le Roubaix de la Terre recourée, aux toits pointus, qui furent toujours malgré les lourdes fumées industrielles, les cigognes et au long des armistiches d'un long couc nous e réstéré hier, éssé qu'aux coureurs, le plus chaleureux des accueils.



Les coureurs sur la route de Sappey, dans l'étape Evian-Mulhouse

L'an dernier nous étions armés ici le 15 juillet, par une splendide après-midi. En dégustant de succulentes « blondes d'Alsace », nous avions suivi au report le lendemain, les festivités enthousiastes de la Fête Nationale.

Les années suivantes nous ne se ressemblent pas.

De par la volonté de Desgrange, Mulhouse ne nous compta plus parmi les aînés au 14 juillet.

Nous avons « devancé l'Appel » mais qui voulez-vous, nous n'en pouvons pas, Mulhouse l'a compris. Soyez en persuadés, elle a bien fait les choses, nous ne nous en portons pas plus mal !

Aujourd'hui, nos routiers reposent. L'algarade d'hier a servi. Gageons qu'ils ne s'attendent pas à une telle « secousse »...

On n'en revient pas, encore, d'avoir vu arriver au poteau, battant tous les « témoins » et démontant les arguments les plus courts, un jeune pays de 20 ans, sur ses 22 minutes de dix galitards de la première école, écrit hier de sang, du jour au lendemain devenu vedette.

Julien Buisse, entraîneur anglais jeune. Le « jeune Buisse » conserve sur son long gracieux et robuste, le maillot violet de sa firme... C'est ainsi que vont les choses. Le destin a parlé !...

Pourtant malgré tout, une question se pose, et toujours méritée plus court, un jeune pays de 20 ans, sur ses 22 minutes de dix galitards de la première école, écrit hier de sang, du jour au lendemain devenu vedette.

Les enseignements du passé, sont là, pour conseiller la réserve. N'oublions pas que l'an dernier, dans l'étape Paris-Liege, Joseph Pé, a été à deux doigts de rater la palme. Si courageux, qu'il fut, ce fut son unique exploit !

On vit aussi un jeune, Adelin Benoit, tirer par une manche, durant plus d'une semaine, le maillot jaune de ses compatriotes et ne voulait pas lâcher. La « montagne » avec ses cols et ses rampes périlleuses, ne tarda pas à avoir raison de son courage, et surtout de ses forces.

Cette année, on voit au tout premier plan, le vaillant Armentierois, Van de Castelle, le vainqueur de Paris-Brest, l'ancien, comme Julien Buisse, il n'a que 23 ans !...

On voit aussi en tout ce classement, l'arménien, un des « as » de notre dernier « Critérium ». Debussche, Buisson, connus dans notre Nord, Cuvellier, Adelin Benoit, Joseph Pé, qui était au début de l'étape distingué, a déjà « subi la rance ». Ses camarades, plus heureux, sont-ils de force à tenir le couc sur les rugueux pavés du Nord, et puis plus tard dans la montagne ?...

Voilà le « hic » ! C'est là tout le secret du grand Tour !...

A vrai dire, Boltchia et Lucien Buisse, qui nous ont pas paru, en si excellente forme que l'an dernier. Le premier en outre, a été à maintes reprises, la victime des silex impropres. Ses pneus ont crevé comme ballons de baudruche ; qu'elle aurait été sa place à l'arrivée, avait été plus changard ?

Chez les « aînés », le vieux Rostignoll, malgré ses 47 ans, et son titre de vétérain de « vétérain », qu'il porte si fièrement, s'est comporté en « as » en prenant fermement la première place du classement. Il est de taille, à ne pas s'en laisser remettre, et se maintient sur sa position. Mais quel sait ce que réserve l'avenir ?...

Sans plus préjuger au futur, voici venir la seconde étape !...

A l'heure où paraîtront ces lignes, les routiers auront repris le collier. L'étape qu'ils vont devoir, est assez longue certes, puisqu'elle allie 334 kilomètres. Mais par contre, elle ne présente aucun danger. Le premier rencontre 6.000 victimes. Tout porte à croire que ce jour-là, aujourd'hui sera moins farouche aux 112 vallées qui restent en ligne.

Juste Strasbourg, aucun obstacle, la route par Colmar et Sélestat, débouchant en plaine, entre les vertes gazonnes, à l'ombre des sommets et des sapins aux aiguilles potées. Puis les routiers fileront vers Metz, par Wissembourg et Sarreguemines. Sur place, encore du plat, les jours du plat !...

En principe, l'étape doit réserver un effort en peloton, mais qui sait !... Les spécialistes vendent tant de fois nos yeux !



Le parcours de la deuxième étape de MULHOUSE-METZ